

CONSEIL DES PRÉSIDENTS DE COMITÉS TERRITORIAUX

Procès-verbal n° 3

Samedi 5 septembre 2020 - TALENCE

Étaient présents :

Pierre-Alain BERNARD, Président du comité territorial de la Gironde
Béatrice FERRY, Présidente du comité territorial du Limousin
Thibault GAFFET, représentant du comité territorial des Pyrénées-Atlantiques
Jean-Benoît PINOT, Président du comité territorial de la Charente
Jean-François VALEN, Président du comité territorial de la Dordogne

Pour la Ligue

Frédéric CARRINCAZEUX, Président de la Ligue
Fernand RINGOT, salarié de la Ligue

Étaient excusés :

Jean-Baptiste BILLY, Président du comité territorial des Landes

Ordre du jour

1. Actualités fédérales
 - 1.1 Situation sanitaire et vie fédérale
 - 1.2 Dossier SNE
 - 1.3 Agenda fédéral : *congrès national (10/10/20-Paris), AG nationale (3/4 avril-Nantes)*
2. Actualités ligue
 - 2.1 Saison 2020/2021 : *plan de formation, championnats régionaux, accompagnement des territoires, accès haut niveau*
3. Actualités CT
 - 3.1 Olympiade 2021-2024 : *échéances, paroles aux CT*
4. Questions diverses

La séance a débuté à 13h30

Le PowerPoint présenté ce jour et ayant servi de support à la réunion est annexé au présent procès-verbal. Le procès-verbal fait état des discussions qui se sont engagées.

1. Actualités fédérales

1.1 Situation sanitaire et vie fédérale

J-B.PINOT explique que l'arrêt prématuré de la saison n'a pas réellement eu d'impact sur son territoire, du moins sur la saison 2019-2020. En effet, le CT n'a pas été impacté financièrement (pas de salarié) et le nombre de licenciés a même augmenté. Cependant, il

faudra être attentif aux réaffiliations en début de saison prochaine. C'est à ce moment-là que le CT pourra évaluer le réel impact. Quant aux clubs, seul le club de Barbezieux (ALB) avait repris ses activités début juin, dans le respect des règles sanitaires.

B.FERRY précise que sur son territoire, les activités clubs n'ont pas repris, mise à part pour le club de Brive (BEC) qui a su proposer en juin dernier quelques sorties en falaise. L'ensemble des clubs devrait reprendre leurs activités d'ici une à deux semaines. S'agissant de l'impact de la crise sur les licences, Béatrice est d'accord avec Jean-Benoît pour dire, qu'actuellement on ne peut pas l'évaluer. Enfin, elle ajoute que le CT connaît aujourd'hui une difficulté dans la pérennisation de l'emploi de F.DECRA (le salarié du CT), non liée à la crise sanitaire, mais pour laquelle elle est accompagnée par la Ligue au titre des missions dédiées à l'accompagnement des territoires et sur laquelle nous reviendrons.

T.GAFFET soulève les différents impacts que le covid-19 a eu sur son territoire. L'impact est d'abord sportif, le CT a été obligé d'annuler, comme tous, l'ensemble des compétitions et des animations prévues. Les clubs ont également arrêté toutes activités, seuls quelques-uns ont repris progressivement en SAE lorsque les protocoles le leur permettaient. Thibault souligne que pour certains clubs les protocoles (communaux et autres) sont plus stricts et ne facilitent pas la reprise. La crise a également eu un impact sur les activités de formation du CT. Toutes les formations ont dû être suspendues, mettant ainsi au chômage technique leurs salariés. Quant à l'impact financier, il existe mais les différentes aides (activité partielle notamment) ont permis d'assurer la sauvegarde des emplois.

P-A.BERNARD explique lui aussi avoir été impacté sur le domaine de la formation, puisque deux formations organisées en Gironde ont dû être interrompues. Il s'agit des formations initiateur SAE de la Teste et de Libourne, qui ont toutes les deux débuté en mars et qui devront être reprogrammées à la rentrée.

1.2 Dossier SNE

T.GAFFET partage son étonnement quant à la levée de boucliers autour de l'annonce du Président YOU vis-à-vis du déconventionnement généralisé. Car en effet, cela fait plusieurs années que la fédération travaille sur ces déconventionnements, il n'y a rien de nouveau. Thibault regrette que le sujet ait été pollué par des réactions de personnes qui ne connaissent pas le sujet. Il regrette également la « maladresse » de la communication de la fédération sur ces sujets.

J-B.PINOT est d'accord pour dire que le sujet des SNE, n'a jamais été une priorité pour la fédération. Il estime que le programme a été mis de côté en faveur de l'olympisme. Il ne reproche cependant pas cet engagement et tout le travail effectué pour mettre en avant l'activité escalade, mais regrette le fait que ce travail se soit fait au détriment des SNE. Jean-Benoît fait part de son inquiétude quant au colloque à venir et des décisions qui y seront prises mais l'espère constructif.

J-F VALEN souligne que les déconventionnements ne sont jamais faciles. Il prend l'exemple de la falaise de la « Forge du diable » où les propriétaires demandent le déséquipement total du site. Ce qui pourrait coûter près de 18k€ au CT.

Concertation CT :

Il semblerait que tous les CT aient reçu un mail de Nicolas BONNET (réfèrent national SNE sur notre territoire) demandant où en était le déconventionnement des falaises sur leur territoire.

J-B PINOT estime que ce mail n'est pas une concertation et regrette que certains des documents fédéraux ne soient pas rendus accessibles sur l'intranet.

B.FERRY regrette le manque d'accompagnement de la fédération sur ce sujet. En effet, ils ont au sein du CT un salarié mais qui aujourd'hui n'a pas été formé pour s'occuper de ce dossier.

2. Actualités ligue

2.1 Saison 2020/2021 : plan de formation, championnats régionaux, accompagnement des territoires, accès haut niveau

Accompagnement des territoires

J-B.PINOT explique être accompagné par la Ligue sur la création d'un emploi mutualisé (CT/Clubs) et est satisfait de l'avancée du projet.

B.FERRY présente la problématique du CT sur laquelle elle est accompagnée par la Ligue pour tenter de trouver des solutions. En effet, l'emploi de F.DECRA, salarié du CT Limousin est menacé par la non-reconduction de sa mise à disposition (à 50%) au club de Tulle Grimpe. Le club ne souhaitant pas s'engager une nouvelle année tout en sachant que F.DECRA sera absent pour lui permettre de suivre une formation DE en alternance. Cependant sans cet emploi et sans solution alternative, le club se verra dans l'obligation de fermer une grande partie de son école d'escalade à la rentrée 2020. Béatrice, précise qu'hier a eu lieu l'assemblée générale du club de Tulle et qu'à cette occasion une nouvelle équipe de dirigeants s'est constituée et que cette nouvelle équipe est prête à rediscuter de la situation.

Ski-alpinisme

T.GAFFET demande à ce qu'un cahier des charges pour l'organisation des compétitions en ski-alpinisme soit rédigé, comme cela est le cas pour l'escalade.

Formation

T.GAFFET explique que le CT 64 est toujours preneur d'un partage des emplois. En effet, il alerte sur le fait que la Ligue met en difficulté le CT et ses emplois en réinvestissant la compétence formation et estime dommageable pour la région de perdre une partie des compétences des salariés du CT. Il regrette un peu que la situation en soit arrivée là.

F.CARRINCAZEUX précise que la Ligue n'a jamais mis en difficulté le CT64 vis-à-vis de la formation. C'est d'ailleurs le sens de la convention de coopération signée avec le CT. En effet, cette convention a été rédigée selon la demande du CT, afin de lui laisser son mode de fonctionnement antérieur, tant sur l'autonomie dans la gestion des stages proposés sur le CT que dans la communication en direction des clubs du CT.

Compétition

T.GAFFET souligne la volonté de la Ligue de travailler sur un circuit régional de compétition et précise que le club de Pyrénéa Sports organise fin novembre un Open régional et qu'il pourrait être intéressant d'inclure dans ce circuit régional des initiatives locales.

Fernand précise que pour l'heure ce travail n'est qu'à l'état de projet. Ce travail étant un axe de développement de la commission compétition pour cette saison, mais qu'effectivement la volonté de la commission est bien de s'appuyer sur l'existant.

3. Actualités CT

Les CT présents sont tous d'accord pour dire que les prochaines élections seront compliquées, car peu ou pas de mobilisations.

La séance est levée à 16h30

ANNEXE 1 : PowerPoint CPCT 05/09/2020